

**PROCES-VERBAL D'ETAT DES LIEUX
ENTREE LOCATIVE**

L'an deux mille dix-neuf, le trente septembre,

Nous soussignés,

Bureau d'Expertises Nicolaï & Associés, société à caractère civil sous forme de sprl dont les bureaux sont établis à Wavre, avenue Reine Astrid 16, ici représentée par Michaël Nicolaï, Géomètre-Expert Immobilier légalement admis et assermenté près le Tribunal de Première Instance séant à Nivelles, ou tout autre représentant valablement désigné par celui-ci pour le constat des lieux,

Agissant suivant le contrat de location entre :

D'une part : Le propriétaire-bailleur, ici représenté par son régisseur (AIGLON) dont les bureaux sont situés à 1348 Louvain-la-Neuve, dénommé le "bailleur",

D'autre part : Le locataire, occupant des lieux examinés durant l'année académique, dénommé le "preneur",

A l'effet de procéder au constat d'état des lieux du point de vue locatif d'un bien non assujetti à la résidence principale dans l'immeuble sis à

**1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
PASSAGE DES DINANDIERS 05/302
COMMUNAUTAIRE**

Que notre requérant de première part donne en location à notre requérant de deuxième part aux termes d'un contrat de location liant les requérants et les parties communes concernées ; et/ou gère les parties communes privatives que le requérant de seconde part occupe,

Afin de déterminer, conformément aux articles 1730, 1731 et suivants du code civil, aux décrets régionaux ou ordonnance en matière de location de biens immeubles, l'état dans lequel le preneur devra, à sa sortie d'occupation, rendre le bien loué, exception faite de ce qui aura été péri ou aura été dégradé par vétusté, force majeure ou usage normal, sauf clauses contraires au bail.

Après avoir parcouru ledit immeuble et avoir pris les notes nécessaires à l'accomplissement de notre mission, nous avons rédigé comme suit le résultat de nos investigations.

Bureau d'Expertises Nicolaï & Associés sprl – Géomètres expert – Experts Immobiliers assermentés



Bureaux: Avenue Reine Astrid 16 à 1300 Wavre

Agréé I.P.G sous le n°040055 & Médiateur Fédéral
N° entreprise TVA : BE.0469.808.612 Banque ING : BE71 3401 8125 7369

Tél. : + 32 (0)10 45.75.71

Mail : info@expertsnicolai.be
Internet : www.expertsnicolai.be

Notes liminaires relatives à la mission de l'expert :

La mission de l'expert se limite strictement à la description des lieux dans l'état où ils se trouvent le jour de sa visite. Aucun meuble ou équipement n'est déplacé par l'expert. Aucune investigation n'a été faite sous les décors. Suivant ma mission, il n'a pas été tenu compte des défauts constructives si ce n'est à simple titre informatif.

Pour autant que ces équipements existent, il n'a pas été procédé à des investigations concernant :

- l'état et le fonctionnement du réseau d'égout, le réseau électrique,
- les canalisations sanitaires et de chauffage,
- les divers appareils faisant partie de la location qui ne peuvent être appréciés qu'au cours d'une utilisation effective et intensive (four,...).

Ces équipements seront considérés comme étant en bon état ou en état normal de fonctionnement et d'utilisation si après 7 jours d'occupation des lieux, le preneur n'aura pas émis de remarque ou d'objection à leur sujet. Le locataire ou le propriétaire peut demander, dans un délai de 7 jours suivant la réception de l'état des lieux, un avenant au constat établi s'il souhaite voir préciser les points de dysfonctionnement d'équipements. Cet avenant doit être envoyé par fax, courrier recommandé, email ou déposé au bureau de l'expert, la date de la poste ou avis de réception faisant foi.

Les éléments non décrits ou zones non complétées sont présumés dans un état locatif normal ou que leur présence (ou existence) va de soi et ne constitue pas un manquement apparent. Les textes soulignés ou entourés dans le constat ci-dessous précisent le descriptif en cas de dépréciation notamment.

Suivant ou sauf éventuels accords entre parties, les interventions techniques telles que débouchages, éclairage, faites en cours d'occupation et dues à un défaut de jouissance en bon père de famille pourront être mises à charge du locataire/occupant (sauf celles dues à la vétusté). Les bons de travail remis par le service logement et dûment remplis feront preuve de l'accomplissement de ces travaux, et ce dans les règles de l'art.

Les difficultés anormales d'accès de locaux inaccessibles ou non désignés sortent des limites d'une mission normale et usuelle d'établissement d'un état des lieux descriptif. En cas d'absence du locataire au rendez-vous fixé suivant courrier de l'expert ou en cas de visites complémentaires ou de réponses écrites demandées par le locataire, celui-ci supportera le complément d'honoraires de l'expert (coût minimum 100 € htva).

Sauf remarque contraire, les équipements sont en bon état. L'amortissement repris ci-dessous correspond au degré d'usage apparent (BE = Bon état ; HS = hors-service). Les traces de dépréciation s'apparentent à tous dégâts anormaux dépréciant le support et résultant de l'occupation antérieure tels que papier collant, traces de fixations ordinaires, buddies, traces de frottement superficielles. Si existantes, les dépréciations sont, soit notées de façon manuscrite, soit soulignées ou entourées dans les constats.

Sauf remarque contraire, toutes les vitres et portes sont intactes et les lieux sont considérés comme ayant été parfaitement nettoyés avant l'entrée du locataire par le bailleur. Dans le cas contraire, le 1er nettoyage complet sera à demander au bailleur. Contractuellement, il est convenu entre les parties que les lieux seront remis parfaitement propres par le locataire pour le jour de remise de clés (état des lieux de sortie).

Les relevés des compteurs et des clés sont gérés directement par le régisseur qui en conservera les attestations éventuelles.

Le présent rapport ne s'apparente en aucun cas à une enquête de conformité aux exigences de salubrité, sécurité et habitabilité en la matière. Ce type d'enquête doit se faire séparément sur demande spécifique. Les éventuelles informations de sécurité, d'usage des équipements sont à fournir par le bailleur ou consultables auprès du Syndic de la copropriété.

Les parties reconnaissent avoir reçu toutes les informations relatives à la mission confiée. Le mode de communication est le courriel tandis que les documents sont délivrés au format PDF. Conformément aux dispositions du formulaire de consentement d'usage de ses données personnelles dont ils reconnaissent avoir pris connaissance, les parties autorisent la Sprl Bureau d'expertises Nicolai & Associés à faire usage de leurs données personnelles ainsi que des photos prises pour illustrer les activités du bureau notamment sur brochure, sur internet ou de procurer des informations à sa clientèle.

CONSTATATIONS

NOTES GENERALES :

De manière générale, les plafonds sont enduits sous peinture blanche restant propre et assez récente. Légères traces de défraîchissement se limitant à des frottements isolés ou éventuelles chevilles.

De manière générale, les points lumineux au plafond sont récents modèle circulaire avec embases inox et coiffes intactes, ampoules fonctionnelles.

De manière générale, les équipements électriques, interrupteurs et prises sont récents de marque NIKO en PVC beige.

De manière générale, les radiateurs sont à panneaux anciens sous peinture blanche restant assez bien conservée pour l'âge, plutôt propre en surface au pire marquée de petites érosions ou éclats tout à fait mineurs. Le tout avec vannes thermostatiques qui peuvent varier en fonction de leur âge mais restent fonctionnelles.

De manière générale, les châssis sont en PVC équipés de vitrages doubles et intacts en bon état et plutôt récents, au pire marqués de joints quelque peu grisonnants. Les béquilles sont réputées fonctionnelles et les vitres intactes. Au large des châssis, peuvent subsister des vestiges de stores ou de tringles n'étant plus en service.

De manière générale, les murs sont sous peinture principalement dans les tons beiges. Ces peintures sont classées comme nettement plus usagées avec notamment dans les zones de vie principales, des tendances aux éclats et écaillages et frottements plus prononcés.

De manière générale, les portes sont de type BRUYNZEEL. Lesquelles sont sous une peinture globalement propre pouvant néanmoins masquer des anciennes petites traces d'usure, érosions ou autres éclats. Elles restent néanmoins manipulables. Les béquilles sont d'époque et chancelantes. Les encadrements sont globalement sous peinture grise récente et propre masquant de multiples érosions ou traces d'usure.

De manière générale, le sol est constitué d'un carrelage Grès Cérame dans les tons beige laqué à caractère récent et bien conservé, au pire touché par des légères éraflures d'usage. Il est déjà masqué en partie par l'encombrement lié aux installations.

De manière générale, les équipements de cuisine et sanitaires sont globalement récents par rapport à l'âge du bâtiment.

De manière générale, précisons que les lieux sont trouvés propres lors du constat.

DESCRIPTION :

HALL D'ENTRÉE :

Plafond : conforme, deux anciennes chevilles et un point lumineux conforme et fonctionnel.

Côté accès, une **porte** sous peinture défraîchie mais sinon en bon état structurel. Béquille assez récente, ouverture, fermeture fonctionnelle. À l'extérieur, même remarque, peinture défraîchie voire usagée mais restant en bon état structurel hormis des éclats liés à des tentatives d'effraction à proximité du cylindre. Au niveau de l'encadrement, un crochet de suspension.

Mur à droite : un tableau divisionnaire récent à deux rangées de disjoncteurs et différentiels. À proximité, un ancien carillon de sonnerie et un câble apparent.

Un radiateur deux panneaux, multiples érosions et éclats sur la peinture au niveau des arêtes vives et jusqu'au niveau de la baie opposée. Peinture amortie.

Côté baie, elle est en bon état avec une imposte intacte, encadrement marqué par quelques érosions et éclats discrets.

Mur à droite : une porte vers chambre 4. À sa droite, un interrupteur et multiples frottements muraux. Peinture plus amortie.

Sol : carrelage conforme et joints néanmoins légèrement grisonnants.

En dépôt lors du constat, une porte démontée et sans béquille et une étagère mobile à trois planches amorties.

DEGAGEMENT PRINCIPAL :

Plafond : conforme, deux points lumineux en bon état et fonctionnels. Deux anciennes chevilles et vis.

Murs : conformes.

En regardant côté salle de bains, deux interrupteurs, petites traces de coulées et aspect moiré sous-jacent.

Une porte vers salle de bains conforme avec béquille chancelante et cache de propreté non fixé. Érosions sur les arêtes vives. Au trumeau, peinture quelque peu marquée de frottements en zone inférieure.

Mur à droite : une porte vers WC, même remarque générale, petites traces de frottements inférieures et érosions discrètes. Équipement sinon fonctionnel avec imposte en bon état.

En prolongement, le mur est assez amorti avec des frottements et éclats aux arêtes vives inférieures généralisées ainsi que plusieurs impacts centimétriques sur les arêtes vives supérieures.

Dans l'axe de passage, des griffes plus prononcées à hauteur d'homme. De multiples éclats sur l'arête vive à côté de la porte d'accès vers le séjour. Cette porte est conforme et assez usagée au niveau des finitions mais reste complète et fonctionnelle avec une béquille chancelante et une imposte intacte. Anciennes traces de fixation sous peinture non reprises.

Mur à droite : un encadrement similaire, plinthes se détachant quelque peu. À proximité, un interrupteur et une prise électrique avec des marques de frottements et de coulées et écaillage de peinture à proximité de la prise.

Mur à droite avec les portes vers chambres 1 à 3 : conforme avec des érosions et marques d'usage principalement visibles sur les arêtes vives. Au trumeau, une peinture globalement usagée mais sensiblement plus propre avec deux ou trois éclats isolés et petits frottements inférieurs.

Sol : carrelage conforme. Il reste en bon état.

SALLE DE BAINS :

Plafond : conforme, peinture globalement propre et récente.

Murs : soit sous peinture beige défraîchie voire usagée mais globalement propre, soit composée d'un ancien carrelage quelque peu voilé par le tartre.

Côté accès : une **porte** marquée par des anciens résidus de gonflement généralisés. Elle est simplement fonctionnelle. Sept traces de fixation visibles. À proximité, traces de réparation dans l'enduit en de multiples endroits avec peinture peu couvrante.

Mur à droite : similaire. Un interrupteur, une prise électrique, un miroir intact et un point lumineux complet, fonctionnel et conforme. Une tablette en verre trempé bien conservée.

Un **lavabo** en porcelaine sanitaire blanche marqué de petits impacts millimétriques, d'un robinet mitigeur plus récent et globalement propre, joints de liaison évidés. Les occupants signalent un écoulement d'eau assez lent.

Mur à droite : un **radiateur** conforme et assez bien conservé pour l'âge. Peinture tout à fait défraîchie. Petites jaspures de coulées à proximité de la baignoire.

Mur à droite : carrelage mural amorti et voilé par le tartre. Les joints commencent à souffrir de l'utilisation sur les zones inférieures avec des petites piqûres de condensation.

À proximité des portes-accessoires, fortes traces d'oxydation et de rouille. Joints de liaison piqués par la condensation à proximité de ces équipements. La **baignoire** est globalement amortie avec des fortes traces jaunâtres en surépaisseur et des marques de tartre en fond de cuvette ainsi que d'éclats. Robinetterie mitigeuse récente mais fortement entartrée sur le sélecteur eau chaude ainsi que sur l'inverseur avec un flexible raccordé à une douchette multijet usagée et simplement fonctionnelle et un support réglable en hauteur entartré. Buse de ventilation dépoussiérée.

Sol : conforme et bien conservée. Tout au plus, assombrissement des joints. Notons une décharge connectée au sol.

LOCAL WC :

Plafond : conforme, éclairage complet, fonctionnel et intact.

Murs : conformes. Zone supérieure sous peinture beige à caractère usagé mais propre.

Mur du fond : comprend deux éclats plus prononcés. Zone inférieure avec un revêtement mural lavable de ton beige propre avec un radiateur conforme et bien conservé.

Mur à droite : similaire, petits éclats supérieurs, revêtement inférieur avec légères coulées et aspect peu couvrant mais globalement propre.

Au niveau de la **porte**, celle-ci est conforme simplement fonctionnelle et complète sans clé.

À proximité, un interrupteur, un porte-papier WC amorti et incomplet. Il reste fonctionnel. Soufflettes dans les équipements sous peinture quelque peu défraîchie.

Mur à droite : similaire, une buse de ventilation empoussiérée, légères petites jaspures autour du bloc WC mais équipement restant globalement propre.

Un **bloc WC** lui-même marqué par un fort entartrement en fond de cuvette équipé de deux abattants fonctionnels et d'une chasse en porcelaine sanitaire blanche avec double poussoir fonctionnel. La vanne d'arrêt pivote difficilement. À proximité des canalisations sanitaires, le support mural est décroché et incomplet.

Sol : carrelage conforme avec des jaspures de peinture blanche en divers endroits plus prononcés.

ESPACE SEJOUR :

Plafond : conforme.

Versant de toiture : conforme. Deux ou trois légères traces d'insectes isolées. Peinture globalement propre marquée par deux éclats plus prononcés, au centre, un point lumineux conforme.

Murs : conformes. L'ensemble est assez amorti.

Côté châssis, un radiateur trois panneaux conforme avec une vanne thermostatique récente.

À sa droite, deux châssis de fenêtre conformes, béquilles butant difficilement en fin de course. Trois vestiges de porte-accessoires. Écaillages multiples aux angles.

Mur à droite : similaire, multiples éclats au niveau de la peinture dont un de l'ordre des 10 cm². Frottements et autres jaspures en zone inférieure. Présence de points d'arrivée télédistribution et d'un amplificateur de signal.

Côté accès, une porte usagée et simplement fonctionnelle. Elle est globalement propre avec des peintures plutôt récentes, un câble qui longe l'encadrement et l'imposte intacte. Au-dessus de la porte, un vestige de double cheville et d'embase circulaire.

À proximité, une porte avec interrupteur et prise électrique, une prise téléphonique et mur amorti avec des éclats et griffes plus généralisés en zone supérieure.

Mur à droite : similaire, plusieurs éclats et griffes. Peinture marquée par un aspect moiré. Gros éclats multiples sur les arêtes vives de l'encadrement vers la cuisine à mi-hauteur.

Sol : carrelage conforme avec joints légèrement assombris.

Description du mobilier à disposition :

- Une table en sapin simplement utilisable et marquée d'éraflures ou griffettes mais globalement bien conservée pour l'âge.
- Quatre chaises assorties usagées et simplement fonctionnelles.
- Un canapé déhoussable de ton rouge pour environ 3 personnes. Celui-ci est considéré comme plus amorti. La housse est touchée par de multiples aspects moirés et autres auréoles voire d'anciennes petites marques de carbonisation.
- Un frigo congélateur de marque BEKO imitation inox. Le support supérieur est touché par des points d'enfoncement et les portes par quelques éraflures ou impacts discrets. Congélateur dégivré et équipé d'une grille tréfilée intacte. Réfrigérateur avec trois accessoires de portière bien conservés, trois clayettes en verre, une plaque de verre et un bac à légumes assez bien conservé et plutôt récent.

CUISINE :

Plafond : de mêmes caractéristiques, peinture propre avec quelques légères traces ternes à proximité des points lumineux, deux anciennes chevilles.

Deux châssis de toiture de gamme VELUX sont présents tous deux bien conservés et récents, avec à chaque fois des stores occultant de gamme bleu nuit en bon état au pire marqués de légères soufflettes au niveau de leurs courses. Il subsiste sur chaque châssis, un petit point d'écrasement sur la traverse inférieure lié aux manipulations. Les encadrements sont en bois verni nettement plus amortis.

En allège, mur similaire avec des traces de lessivage et aspect usagé. Divers petits éclats millimétriques.

Mur à droite : un radiateur usagé et conforme. Un interrupteur.

Une porte usagée pour les raisons évoquées mais sous peinture globalement propre malgré quelques traces jaunâtres à hauteur d'homme et une forte dégradation extérieure sur l'arête inférieure côté béquille. À sa droite, plusieurs éclats muraux et frottements.

Mur à droite : similaire, peinture globalement amortie avec frottements, éclats et autres chevilles dont certains peuvent atteindre les 2 ou 3 cm.

À ce niveau, une étagère mobile amortie mais fonctionnelle avec un total de six planches à disposition.

Mur à droite : mobilier de cuisine :

- En partie supérieure, un coffrage avec trois spots à disposition. Ceux-ci sont fonctionnels. Sous-jacent, mobilier en mélaminé imitation bois. Tous les portillons supérieurs restent en bon état général et récents. Ils donnent à chaque fois accès à des volumes de rangement avec soit des caissons assortis soit un rayonnage pour les éléments de plus grandes dimensions qui restent en bon état. Les joues sous la hotte sont très légèrement travaillées par les vapeurs d'eau.
- Une hotte est de première facture avec un éclairage fonctionnel, une coiffe intacte, un filtre usagé marqué par des fortes traces noirâtres. Le tout reste fonctionnel.
- Un four micro-ondes sans marque apparente marqué de légères éraflures mais sinon en bon état. Lors du constat, le plateau rotatif n'est pas présent.
- En allège, le mobilier reste en bon état avec deux prises électriques, un carrelage mural laqué blanc bien conservé avec des joints plutôt propres légèrement grisonnants.
- Un plan de travail amorti avec des gonflements multiples, fortes traces d'éclats et de brûlures circulaires sur la partie centrale et une trace de découpe à proximité du bac évier.
- Un évier en inox avec robinet mitigeur en bon état et bouchon à disposition.
- Une table de cuisson marquée par une patine d'usage généralisée mais sinon complète et fonctionnelle.
- En allège, un caisson ouvert et un four sans marque apparente non nettoyé en profondeur avec des coulées graisseuses dans l'intervitrage et des fortes traces de cuisson sur les deux accessoires.
- À droite, une chute de trois tiroirs qui restent en bon état simplement légèrement à nettoyer.
- Un espace de rangement sous évier avec léger gonflement du contre-chant et un dernier portillon ouvrant sur deux rayonnages.

Sol : carrelage conforme globalement bien conservé au pire un éclat millimétrique isolé. Équipement restant récent et les joints sont tout à fait grisonnants.

Conseils expert pour la sortie :

- Assurez-vous du bon fonctionnement des équipements (dont éclairage) et propreté des lieux (vitres, sols, mobiliers, prises, etc..) **pour le jour du constat de sortie** (voir obligations contractuelles et entretien en bon père de famille).

- **Conservez trace écrite** des accords / courriers établis en cours d'année entre locataire et bailleur. Munissez-vous de ces documents lors de l'état des lieux de sortie. Etablissez un avenant entre locataire et bailleur si des travaux sont exécutés après votre passage.

Observations complémentaires post état des lieux:

Nous établissons nos constats à un moment précis avec le ou les occupant(s) ou représentant(s). Lorsque les lieux sont déjà occupés et remplis d'effets personnels, les constats de l'expert sont limités à ce qui est visible et aux zones accessibles (plus particulièrement pour les communautaires). L'état de certains logements évolue également et des interventions sont également en cours ou programmées par les bailleurs après notre passage comme des remplacements d'ampoules, la finalisation du nettoyage ou encore l'évacuation des encombrants dans les communautaires. Ces travaux sont généralement étalés sur plusieurs semaines après l'entrée. L'expert insiste et invite le locataire à faire part de tout point complémentaire par rapport à l'état des lieux sous 7 jours après la réception de l'état des lieux. Ces observations peuvent être transmises par mail et seront alors annexées au dossier de l'expert pour être examinées lors de la sortie locative.

Clefs : Voir décompte / justificatif Service Logement.

Mode de remise de l'exemplaire de l'Etat des lieux dressé ce jour avec le Locataire :

- Remise au locataire ou son représentant
- Remise postposée : Retrait via gestionnaire / dépôt (logement ou via site web gestionnaire)

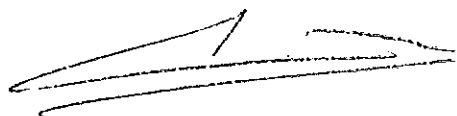
Les relevés des éventuels index compteurs sont faits entre parties. Le locataire est informé de la nécessité de contacter son bailleur / gestionnaire pour les éventuels suivis techniques ou administratifs à faire.

Notre mission étant terminée, nous avons clos et signé le présent procès-verbal d'état des lieux locatif pour servir et valoir ce que de droit à la date ci-dessous.

Pour les parties suivant désignation dans bail

Date de clôture 16/10/2019

Signature(s) locataire et/ou pour l'expert en charge :



© Le présent constat, en tout ou partie, ne pourra pas être copié, publié dans aucune circulaire, déclaration d'une quelconque manière sans l'accord de l'expert quant à sa forme et les circonstances dans lesquelles il pourra paraître (sauf pour Ministères). Rappel : enregistrement bail / Etat des lieux obligatoire et non à charge de l'expert.



BUREAU DE GEOMETRES &
EXPERTS IMMOBILIERS
Agréé et assermenté

Siège d'exploitation & Réception clients :
Bureau d'Expertises NICOLAÏ & ASSOCIÉS s.p.r.l.
Avenue Reine Astrid n°16 à B-1300 Wavre (Belgique)

Informations & Contacts : Tél. : +32 (0)10 45 10 05 * FAX +32 (0) 10 45 20 05
www.expertsnicolai.be * MAIL : info@expertsnicolai.be

ATTESTATION DE PASSAGE EXPERT / PRESENCE LOCATAIRE

Concerné : ETAT DES LIEUX D'ENTREE / Gestionnaire – Bailleur : Aislon
ADRESSE logement : Dinandiers 5/302

Le locataire (ou son représentant se porte-fort pour celui-ci)

M. / Mme : MESSAOUDI Mohamed

Mail : Téléphone :

Déclare

- Avoir été présent lors de l'état des lieux du logement effectué par l'Expert en charge qui a bien consigné toutes les observations liées à l'état du logement ainsi que les remarques du locataire.
- Avoir reçu toutes les informations utiles relatives à la mission de l'expert et donne son accord sur l'usage de ses données personnelles et photos prises par l'expert pour sa mission et tel que définis dans le formulaire de consentement, dont il reconnaît avoir pris connaissance (consultable sur website).
- Marquer son accord pour réception du constat sous forme PDF comme ci-dessous.

Remise ce jour au locataire ou son représentant



Remise postposée : Retrait via gestionnaire / bailleur

(Les documents sont transmis et présumés avoir été reçus dans le mois à dater de la présente.
A défaut, le locataire pourra en demander une nouvelle copie auprès de l'expert par mail)

L'expert fixe ses constats à un moment précis avec le ou les occupants ou représentant(s). Lorsque les lieux sont déjà occupés et remplis d'effets personnels, les constats de l'expert sont limités à ce qui est accessible, visible et constatable. Les relevés des éventuels index compteurs ne sont pas faits par l'expert mais entre parties.

L'état de certains logements évoluent également et des interventions sont parfois en cours ou programmées par le bailleur après notre passage (remplacements d'ampoules, la finalisation nettoyage, évacuation d'encombrants,). Ces travaux ne sont pas vérifiés par nos soins et sont parfois étalés sur plusieurs semaines après nos constats. L'expert insiste et invite le locataire à faire un avenant entre parties pour toute modification faite après état des lieux. Ces avenants doivent être communiqués au plus tard au moment de la sortie locative.

L'expert ne gère pas les suivis techniques. L'expert invite le locataire à contacter son bailleur pour les éventuels suivis techniques ou administratifs à faire.

Conseils de l'expert pour la sortie : Assurez-vous du bon fonctionnement des équipements (dont éclairage) et parfait état de propreté des lieux (vitres, sols, mobiliers, prises, etc..) pour le jour et heure du constat de sortie. Conserver une trace écrite des accords établis en cours d'année entre locataire et bailleur.

LE 30/9 / 2019

signature locataire

SIÈGE SOCIAL
(sur Rendez-vous uniquement)
Av. Seigneurie de Walhain n°12
B-1300 Wavre (Belgium)

TVA : BE.0469.808.612
Banque ING (BIC : BBRUBEBB)
IBAN : BE71 3401 8125 7369

AGRÉATIONS LÉGALES
Médiateur Fédéral
I.P.G. sous le n° 040055
Région Wallonne 23/537p